

Liste des actions

Action n°3.1 : Aider les agriculteurs à anticiper les risques en développant un **outil d'analyse et de gestion des risques** (financiers, sanitaires, juridiques, climatiques, humains...) à l'échelle individuelle et de petits territoires agricoles volontaires

Action n°3.2 : Créer un **club d'acteurs économiques** associant les filières agricoles et agro-alimentaires de Bourgogne Franche-Comté pour saisir collectivement les opportunités

Action n°3.3 : Créer un **fonds d'investissement agricole et agro-alimentaire** géré par la profession agricole afin de maintenir les sièges sociaux des entreprises en région des cédants en amont de leur cession afin de faciliter la reprise des exploitations

Action n°3.4 : Recréer un cercle vertueux entre **productions agricoles, entreprises de transformation agro-alimentaires**

Action n°3.5 : Travailler l'**acceptabilité sociétale** et **accompagner la mise en œuvre des projets agricoles** parfois controversés, mais répondant à des enjeux économiques, environnementaux, et de souveraineté alimentaire (élevage, méthanisation...)

ACTION N°3.1

Aider les agriculteurs à anticiper les risques en développant un **outil d'analyse et de gestion des risques** (financiers, sanitaires, juridiques, climatiques, humains...) à l'échelle individuelle et de petits territoires agricoles volontaires

Problématique

Par manque d'expérience, de temps ou faute de solutions probantes identifiées à l'échelle individuelle, les agriculteurs peinent souvent à les évaluer et à les prévenir.

Cette gestion des vulnérabilités (climatique, humaine, financière, ...) est essentielle à considérer notamment dans les premières années suivant l'installation de façon à les anticiper et de les limiter dès le début de carrière afin qu'ils ne pèsent pas sur la viabilité de l'exploitation.

Objectifs

- Favoriser la prise de conscience des risques sur une exploitation individuelle et la mise en place d'un plan de gestion (mesures de prévention ou de maîtrise), et/ou à l'échelle collective.
- Diminuer les coûts résultant d'une gestion des risques non optimale.

Description de l'action

- Réaliser un benchmark sur les outils d'analyse des risques existants dans d'autres secteurs d'activité.
- Elaborer un outil de diagnostic des vulnérabilités spécifiques de chaque exploitation pour les anticiper et trouver des solutions individuelles ou collectives pour pallier les risques sur les exploitations. L'intérêt d'une synthèse de ces derniers à l'échelle territoriale offre la possibilité de déployer des solutions collectives (emploi partagé, groupement d'employeurs pour réduire le risque « humain », travaux et équipement en communs pour réduire le risque d'endettement et humain, gestion de l'eau pour faciliter l'adaptation au risque climatique, sanitaire, ...). Cet outil pourrait être utile lors de l'installation mais également le long de la carrière de l'exploitant.
- Tester le dispositif, notamment sur un public d'agriculteurs installés depuis quelques années.

ACTION N°3.2

Créer un **club d'acteurs économiques** associant les filières agricoles et agro-alimentaires de Bourgogne Franche-Comté pour saisir collectivement les opportunités

Problématique

Les entreprises de l'agroalimentaires sont confrontées, tout comme les agriculteurs à la nécessité d'innover, d'opérer des transitions et, donc d'entrer dans des dynamiques de changement. En Bourgogne Franche-Comté, une multitude d'acteurs travaillent en lien à différents niveaux et apportent un appui aux opérateurs économiques du secteur agro-alimentaire (politique, stratégique, technique, innovation, juridique, ...). Or, on constate une certaine méconnaissance du rôle, du champ d'action et des compétences précises de chacune de ces structures. Par ailleurs, le travail opéré par chacune d'entre elle reste cloisonné.

Objectifs

- Créer une espace d'échange pour saisir collectivement les opportunités et donner du liant entre les acteurs de la chaîne alimentaire (de la production à la distribution).
- Favoriser l'innovation et la mise en lien des acteurs de l'innovation et des opérateurs économiques afin de transformer les stratégies d'opportunités des innovateurs (startups) en une stratégie plus structurée.
- Augmenter la visibilité des structures qui accompagnent les innovations.

Description de l'action

- Constituer un club d'acteurs économiques à caractère politique et stratégique auquel pourrait participer les élus des structures, les dirigeants d'entreprises IAA, le CAF, les banques et la distribution. Le fonds d'investissement (action n°3.3) constitue un outil et un sujet dont pourrait s'emparer le club.
- Les compétences de chacun, complémentaires, pourront permettre de coconstruire une méthode afin d'accompagner les projets proposés par les opérateurs économiques en appui avec les acteurs de l'innovation.

Point de vigilance

- Intégrer l'ensemble des filières au club.
- S'assurer que les projets soutenus par le club répondent aux besoins du territoire.

ACTION N°3.3

Créer **un fonds d'investissement agricole et agro-alimentaire** géré par la profession agricole afin de maintenir les sièges sociaux des entreprises en région

Problématique

La région Bourgogne-Franche-Comté a la chance d'avoir conservé de nombreuses entreprises agro-alimentaires, à caractère familial notamment, valorisant les productions agricoles du territoire régional. Le maintien des centres de décisions en région est essentiel pour générer une valeur ajoutée supplémentaires aux producteurs et préserver la structuration des filières en évitant « la prédation » par des acteurs ayant d'autres intérêts. Or, de nombreuses opérations capitalistiques se réalisent à des moments stratégiques de la vie des entreprises (retraite du dirigeant, succession, bonne valorisation possible, ...) et la capitalisation des entreprises est désormais lourdes et posent notamment des problèmes de transmission familiale. Au regard de la démographie des dirigeants d'entreprise en région, la prochaine décennie risque d'être marquée par des mouvements capitalistiques importants.

Il est donc essentiel de s'y préparer collectivement pour être en capacité d'apporter une prise de participation au capital de ses entreprises le moment venu, pour peser sur les décisions concernant son avenir et éviter leur délocalisation.

Objectifs

- Intervenir sur des projets économiques structurants et stratégiques (prise de participation au capital dans le cas d'une cession prioritairement ou la création/le développement d'une entreprise).

Description de l'action

- Organiser la profession (Coopératives, Chambre d'agriculture, OPA, agriculteurs, banques, ...) autour d'un fonds Agri/Agro (apporteur de capitaux en « haut de bilan » des entreprises), à ré investir dans une logique de moyen/long terme (« capital patient »).
- Créer un comité de direction pour la gestion du fonds.

ACTION N°3.4

Recréer un cercle vertueux entre **productions agricoles, entreprises de transformation agro-alimentaires**

Problématique

A l'heure où le « *consommez local* » est omniprésent, la relocalisation des productions agricoles et la pérennité des filières stratégiques est affichée comme une priorité. Pourtant, les importations de produits transformés, notamment en produits issus de l'abattage, principalement la viande de volaille et produits laitiers continuent de croître (+20% en glissement annuel entre oct. 21 et oct. 22 pour atteindre 819 millions d'euros). L'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté est diversifiée et offre, par ses conditions agropédoclimatiques, la possibilité de fournir de nombreuses productions.

Objectifs

- Mieux cerner les besoins en productions locales des opérateurs agroalimentaires régionaux de façon à répondre à leur attente en approvisionnement de proximité.
- Développer les filières courtes de proximité (différent de la vente directe).
- Créer du lien entre partenaires du territoire.

Description de l'action

- Cartographier les établissements IAA régionaux.
- Identifier les besoins des entreprises en termes d'approvisionnements en produits agricoles d'origine BFC.
- Evaluer la faisabilité technique et économique d'un approvisionnement local des entreprises agro-alimentaires.

ACTION N°3.5

Travailler **l'acceptabilité sociétale** et **accompagner la mise en œuvre des projets agricoles** parfois controversés, mais répondant à des enjeux économiques, environnementaux, et de souveraineté alimentaire (élevage, méthanisation...)

Problématique

Dans les filières viandes blanches françaises (standards, Label Rouge, Bresse, AB), en réponse aux marchés, se créent respectivement 30 à 40 ateliers par an en volailles et 5 ateliers en porcs. Pourtant, les importations restent élevées. Ce constat de déficit de production nationale est la résultante de 20 à 25 ans d'oppositions sociétales à ce type de projet. Ces oppositions sont le fait de « foyers d'opposants » particulièrement actifs en Bourgogne-Franche-Comté. Ce phénomène n'est, par exemple, pas ou peu observé dans l'Ain, département limitrophe de notre région, qui porte une stratégie claire de redéveloppement de la filière volaille. Plus surprenant encore, en Bourgogne-Franche-Comté, les projets porcs et volailles en place sont très bien intégrés et ne suscitent pas de réactions de la part des riverains et les projets décriés, quand ils arrivent à émerger, ne subissent plus aucune opposition de la part des associations opposantes.

Objectifs

- Augmentation des projets aboutis dans les filières.
- Créer du lien avec les acteurs locaux et leur faire comprendre les enjeux des projets.

Description de l'action

- Identifier des leviers à même de contribuer à renforcer l'acceptabilité par la société, avant et après la réalisation du projet : Benchmark auprès des porteurs d'infrastructures (LGV, parc éolien...), d'autres régions.
- Définir collectivement, en lien avec les acteurs des filières concernées, une méthode d'approche pour communiquer et faire accepter les projets parfois controversés à la société. Cette méthode d'approche pourra être testée, réajustée au besoin.
- Proposer un accompagnement en amont et en aval de la création du projet pour gérer ces projets (accompagnement préventif, préparation du terrain)
- Faire appel à des cabinets spécialisés en amont du dépôt des projets
- Pendre la "crémaillère" invitant les acteurs locaux après la réalisation de projet et encourager le dialogue entre agriculteurs, mairies, voisins au moyen de réunions publiques.